

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice clos le 31/03/2017

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies du CGI) :

Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD :

Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

## A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social, si différent
SARL GARAGE L'AUTO-ENTENTE	
SIRET : 40322272200023 05 58 06 26 55	
top-garage@wanadoo.fr	Ancienne adresse en cas de changement
AVENUE DE SAINT-SEVER 745	
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT FR	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité <input type="checkbox"/>	Activités exercées : GARAGE
--------------	---	-----------------------------

## C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal							
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 % et/ou 28 % (*)		Déficit	6 217		
2 - Plus-values							
Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 %			
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %				Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %		Plus-values exonérées (art. 238 quinquies)	
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants n'ont pas à être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotés	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer			
dans le secteur productif, art. 244 quater W		<input type="checkbox"/>	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

## D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	
CGA	<input type="checkbox"/>	Visé conventionné	<input type="checkbox"/>		
Nom et adresse :					
- Comptable :	Indép.	IN EXTENSO AQUITAINE 980 AVE ELOI DUCOM 40000 MONT DE MARSAN			
- Conseil :					
- CGA :					
- N° d'agrément du CGA					

(\*) Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
ANNEXE A LA DÉCLARATION N°2065  
Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

**F - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3. Montant des prêts avancés et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4. Montant des autres distributions :		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7. Montant des revenus répartis	<b>TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)</b>	

**G - REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES**

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires ⑤	Remboursements ⑥	Indemnités forfaitaires ⑦	Remboursements ⑧
BOUAKAZ PATRICK GERANT 1 /	384	2016	18 000				
BOUAKAZ PATRICK GERANT 2 /	384	2017	6 000				

**H - DIVERS**

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)			
Adresses des autres établissements			

**I - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

## ① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/03/2017 ③	Net 31/03/2016 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 870	AG	2 870	
Fonds commercial (1)	AH	101 950	AI	101 950	101 950
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	6 655	AQ	3 781	2 874
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	156 257	AS	124 383	31 874
Autres immobilisations corporelles	AT	145 248	AU	108 966	36 281
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD	15	BE	15	15
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	5 800	BI	5 800	5 800
<b>TOTAL II</b>	<b>BJ</b>	<b>418 795</b>	<b>BK</b>	<b>240 001</b>	<b>178 794</b>
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	21 394	BU	21 394	20 173
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	53 362	BY	1 604	51 758
Autres créances (3)	BZ	14 081	CA	14 081	25 473
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	19 034	CG	19 034	25 772
Charges constatées d'avance (3)	CH	7 626	CI	7 626	5 253
<b>TOTAL III</b>	<b>CJ</b>	<b>115 497</b>	<b>CK</b>	<b>1 604</b>	<b>113 893</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>CO</b>	<b>534 292</b>	<b>IA</b>	<b>241 605</b>	<b>292 686</b>
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

## ② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

			Net	31/03/2017	Net	31/03/2016
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	7 700	DA	7 700	7 700	7 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
Ecarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD	770	770	770
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	139 980	146 105	146 105
Report à nouveau			DH			
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>			DI	1 489	(6 125)	(6 125)
Subventions d'investissement			DJ	2 791	3 628	3 628
Provisions réglementées			DK			
		<b>TOTAL I</b>	DL	152 730	152 078	152 078
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
		<b>TOTAL II</b>	DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
		<b>TOTAL III</b>	DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	55 056	78 101	78 101
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	1 562	2 308	2 308
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	33 739	23 888	23 888
Dettes fiscales et sociales			DY	46 822	54 578	54 578
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	2 778	8 255	8 255
Produits constatés d'avance (4)			EB			
		<b>TOTAL IV</b>	EC	139 957	167 130	167 130
Ecarts de conversion passif			V	ED		
		<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	EE	<b>292 686</b>	<b>319 208</b>	<b>319 208</b>

Renvois :						
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB			
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC			
(2) Dont écart de réévaluation libre			ID			
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)			IE			
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	101 437	143 944	143 944
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

## ③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

	France		Exportations et livr. intra-communautaires		Total		31/03/2016
Ventes de marchandises	FA	87 172	FB	196 968	FC	284 140	313 173
Production vendue :							
- biens	FD		FE		FF		
- services	FG	255 234	FH		FI	255 234	262 872
Chiffre d'affaires nets	FJ	342 406	FK	196 968	FL	539 374	576 046
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	2 274	9 236
Autres produits (1) (11)					FQ	29 975	875
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	<b>571 623</b>	<b>586 157</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	168 570	182 670
Variation de stock (marchandises)					FT	(1 222)	(5 490)
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	165 542	157 304
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	10 042	13 280
Salaires et traitements					FY	151 725	158 855
Charges sociales (10)					FZ	30 811	36 813
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	27 143	31 062
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	1 604	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	13 278	13 669
<b>Total des charges d'exploitations (4) (II)</b>					GF	<b>567 495</b>	<b>588 162</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	<b>4 129</b>	<b>(2 005)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée					III GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré					IV GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP		
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilés (6)					GR	3 830	6 017
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	<b>3 830</b>	<b>6 017</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>					GV	<b>(3 830)</b>	<b>(6 017)</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	<b>299</b>	<b>(8 022)</b>

## ④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

		31/03/2017	31/03/2016
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	837
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>837</b>
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	67
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>67</b>
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	HI	<b>770</b>
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	
	Impôts sur les bénéfices (X)	HK	(420)
	<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	HL	<b>572 461</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	HM	<b>570 972</b>
	<b>5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	HN	<b>1 489</b>
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	1 599
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	Dont : - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX	
	- Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
(6 ter)	- Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	2 274
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	8 310
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	12 376
(13)	- Primes et cotisations complémentaires personnelles : facultative	A6	
	- obligatoires	A9	
(7)	<b>Détail des produits et charges exceptionnels</b>		<b>Charges exceptionnelles</b>
			<b>Produits exceptionnels</b>
	PENLITES		67
	SUBVENTION		837
(8)	<b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs</b>		<b>Charges antérieures</b>
			<b>Produits antérieurs</b>

## ⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ		D8	D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD	104 820	KE	KF
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains				KG		KH	KI
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants)	L9		KJ		KK	KL
	- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1	6 655	KM		KN	KO
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2		KP		KQ	KR
Inst. tech., matériel et outillages industriels (dont composants) M3				KS	156 257	KT	KU
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers		120 829	KV		KW	KX
	- Matériel de transport		15 231	KY		KZ	LA
	- Matériel bureau et informatique, mobilier		8 938	LB		LC	LD
	- Emballages récupérables et divers			LE		LF	LG
Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	LJ
Avances et acomptes				LK		LL	LM
<b>TOTAL III</b>				LN	307 910	LO	LP
<b>Immobilisations financières</b>							
Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T
Autres participations				8U		8V	8W
Autres titres immobilisés				1P	15	1R	1S
Prêts et autres immobilisations financières				1T	5 800	1U	1V
<b>TOTAL IV</b>				LQ	5 815	LR	LS
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	418 545	ØH	ØJ
<b>CADRE B - IMMOBILISATIONS</b>				<b>Diminutions</b>		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	Réévaluation ou mise en équivalence
				Virement	Cessions ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CØ	DØ
Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO		LV	LW
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains				IP		LX	LY
Constructions :	- Sur sol propre			IQ		MA	MB
	- Sur sol d'autrui		6 655	IR		MD	ME
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions			IS		MG	MH
Installations techniques, matériel et outillages industriels				IT		MI	MK
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers		156 257	IU		MM	MN
	- Matériel de transport		120 829	IV		MP	MQ
	- Matériel bureau et informatique, mobilier		15 481	IW		MS	MT
	- Emballages récupérables et divers		8 938	IX		MV	MW
Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	NA
Avances et acomptes				NC		ND	NE
<b>TOTAL III</b>				IY		NG	NH
<b>Immobilisations financières</b>							
Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU	M7
Autres participations				10		ØX	ØY
Autres titres immobilisés				11	15	2B	2C
Prêts et autres immobilisations financières				12	5 800	2E	2F
<b>TOTAL IV</b>				13	5 815	NJ	NK
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				14	418 795	ØK	ØL

## ⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/03/2017

Néant

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)									
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL	EM	EN			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	2 870	PF	PG	PH	2 870	
Terrains			PI		PJ	PK	PL		
Constructions :	- sur sol propre		PM		PN	PO	PQ		
	- sur sol d'autrui	3 322	PR	461	PS	PT	PU	3 781	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	110 933	QA	13 450	QB	124 383	
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	72 650	QD	12 260	QE	12 260	QF	84 910	
	- matériel de transport	15 019	QH	244	QI	244	QJ	15 263	
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	8 065	QL	729	QM	729	QN	8 794	
	- emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		
TOTAL III			QU	209 988	QV	27 144	QW	237 131	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			0N	212 858	0P	27 144	0Q	240 001	

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Différentiel de durée et autres Colonne ①	Mode dégressif Colonne ②	Amortissement fiscal exceptionnel Colonnes ③	Différentiel de durée et autres Colonne ④	Mode dégressif Colonne ⑤	Amortissement fiscal exceptionnel Colonne ⑥			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
C o n s t r u c t i o n s	- sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	- sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
A u t o r i s a t i o n s	- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	- mat. de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	- mat. bureau et inform. mobiliser	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
- emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ		
Total général non ventilé (NS + NT + NU)									
Total général non ventilé (NW - NY)									

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	



## ⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
- Charges soc. et fisc. surcongrés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
Sur immobilisations : - Titres mis en évidence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	1 604 6V	6W 1 604
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	<b>1 604</b> TZ	UA <b>1 604</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	<b>1 604</b> UC	UD <b>1 604</b>
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		UE	1 604 UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				1O

## ⑧ ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

CADRE A - ETAT DES CREANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations	UL			UM		UN	
Prêts (1) (2)	UP			UR		US	
Autres immobilisations financières	UT	5 800		UV		UW	5 800
Clients douteux ou litigieux	VA	1 925			1 925		
Autres créances clients	UX	51 437			51 437		
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	(Provision pour dépréciation antérieurement constatée) UO			ZI			
Personnel et comptes rattachés	UY						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	- Impôts sur les bénéfices	VM	8 625		8 625		
Etat et autres collectivités publiques :	- Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 575		1 575		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	- Divers	VP	2 302		2 302		
Groupe et associés (2)	VC						
Débiteurs divers	VR	1 578			1 578		
Charges constatées d'avance	VS	7 626			7 626		
<b>TOTAL</b>	VT	<b>80 868</b>		VU	<b>75 068</b>	VV	<b>5 800</b>
<b>Renvois :</b>							
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD						
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B - ETAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		+ 1 an- 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	338		338					
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH	54 718		16 198		38 520			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	33 739		33 739					
Personnel et comptes rattachés	8C	20 397		20 397					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	20 640		20 640					
	- Impôts sur les bénéfices	8E							
Etat et autres collectivités publiques :	- Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 130	5 130					
	- Obligations cautionnées	VX							
	- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	655	655					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
Groupe et associés (2)	VI	1 562		1 562					
Autres dettes	8K	2 778		2 778					
Dettes représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ								
Produits constatés d'avance	8L								
<b>TOTAL</b>	VY	<b>139 957</b>		VZ	<b>101 437</b>		<b>38 520</b>		
<b>Renvois :</b>									
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)				VL	1 562
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	23 186							

## ⑨ DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

I - REINTEGRATIONS										31/03/2017	
<b>Bénéfice comptable de l'exercice</b>										WA	1 489
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
Rémunération du travail de son conjoint (entreprises IR)										WC	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE					
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)			WG			XE		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états outerritoires non coopératifs non déductibles			XX			XW	67	
Amendes et pénalités		WJ	67	Charges financières (art. 212 bis)			XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY	
Impôt sur les sociétés										I7	
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7			K7		
<b>Régimes d'imposition particuliers et impositions différées</b>											
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'IR)										I8	
- Imposées au taux de 0 %										ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme										WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions										WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XR	
Réintég. div. (à détailler) DONT : - Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises			SW					
- Déficit étranger antérieurement déduit par les PME (art 209C)		SX	Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8			WQ	700	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
<b>TOTAL I</b>										WR	<b>2 256</b>
II - DEDUCTIONS										<b>Perte comptable de l'exercice</b>	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice										WU	
- Imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 1.01.2007)										WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %										WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
- Imputées sur déficits antérieurs										XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme d'exercice dont l'imposition est différée										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales											
Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation										2A	XA
<b>Mesures d'incitation</b>											
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
Majoration d'amortissement										XD	
<b>Abattement sur les bénéfices et exonérations</b>											
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entreprise en difficulté)		K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)			L2	Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)		PC		
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société d'investissements immobiliers cotée			K3	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)		0V	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			1F	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XF	
							Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)		XC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses (à détailler)			Dont déduction exceptionnelle pour investissement			X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	8 473	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III - RESULTAT FISCAL										<b>TOTAL II</b>	
										XH	<b>8 473</b>
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL	
<b>RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT (ligne XO)</b>										XN	<b>6 217</b>





## DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

I - SUIVI DES DEFICITS			
	- restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	19 158
Déficits :	- imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058 A)	K5	
	- reportables (différence K4-K5)	K6	19 158
	- de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	6 217
	<b>Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)</b>	<b>YK</b>	<b>25 375</b>

II - INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	15 080

III - PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT				
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
<b>TOTAL</b>	8X		8Y	
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
<b>TOTAL</b>	9D		9E	
<b>Charges à payer</b>				
<b>TOTAL</b>	9K		9L	
<b>TOTAL GENERAL (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>				
	<b>YN</b>		<b>YO</b>	

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

<b>ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports</b>	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------

## ⑪ TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent				
Origines		Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB
			Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD (6 125)
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(6 125)	Dividendes	ZE
			Autres répartitions	ZF
Prélèvements sur les réserves	0E		Report à nouveau	ZG
<b>TOTAL I</b>	<b>0F</b>	<b>(6 125)</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>ZH (6 125)</b>
DISTRIBUTIONS (Article 235 Ter ZCA)				
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement dda contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre dd'exercice				XV

Renseignements divers		31/03/2017	31/03/2016
<b>Engagements</b>			
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7		YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
<b>Détail des postes</b>			
- Sous-traitance		YT	16 272
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois) J8	76 134	XQ	77 067
Autres achats et charges externes :			
- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	12 765
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	110
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES		ST	59 328
<b>Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052</b>		<b>ZI</b>	<b>165 542</b>
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	3 497
Impôts et taxes : - Autres impôts, taxes etversements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS		9Z	6 545
<b>Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052</b>		<b>YX</b>	<b>10 042</b>
<b>TVA</b>			
Montant de la TVA collectée		YY	107 067
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	65 428
<b>Divers</b>			
Montant brut des salaires		OB	128 745
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition		OS	
Effectif moyen du personnel (dont : apprentis     handicapés)		YP	5
Effectif affecté à l'activité artisanale		RL	3
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		ZK	%
Numéro de centre de gestion agréé   XP			Non
Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			
<b>Régime de groupe</b>			
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe   JA		JK	Plus-values à 0%   JL
		JM	Imputations   JC
Groupe : résultat d'ensemble   JD		JN	Plus-values à 0%   JO
		JP	Imputations   JF
		JH	N° SIRET société mère   JJ

## 12 DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

### A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

### B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 %
				10			
⑥	⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑩

Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+						
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+						
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+						
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+						
Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
<b>TOTAL</b>							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19%

# 13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

<b>A - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME</b>						
<i>à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)</i>						
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Imposition répartie						
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)					
	- sur 10 ans					
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	<b>TOTAL I</b>					
Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	- sur 3 ans autre de :		N-1			
			N-2			
			N-1			
			N-2			
			N-3			
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :		N-4			
			N-5			
			N-6			
			N-7			
			N-8			
			N-9			
<b>TOTAL II</b>						
<b>B - PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS</b>						
<i>Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport</i>						
Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) <input type="checkbox"/>			Plus-values d'apport à une société d'activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés) <input type="checkbox"/>			
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
<b>TOTAL</b>						



## ⑭ SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix d'achat est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①		②	③	④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	Moins-values nettes	N		
		N-1		
		N-2		
		N-3		
		N-4		
		N-5		
		N-6		
		N-7		
		N-8		
		N-9		
		N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES							
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		A 19 %, 16,5 % ou 15 %	A 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	A 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	A 15 % ou 16,5 %		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	Moins-values nettes	N					
		N-1					
		N-2					
		N-3					
		N-4					
		N-5					
		N-6					
		N-7					
		N-8					
		N-9					
		N-10					

**⑮ RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME**  
**RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS**

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

<b>I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N</b>						
		<b>Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme</b>				
		<b>Taxées à 10 %</b>	<b>Taxées à 15 %</b>	<b>Taxées à 18 %</b>	<b>Taxées à 19 %</b>	<b>Taxées à 25 %</b>
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 + 2)</b>	<b>3</b>					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS	4				
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
<b>TOTAL (lignes 4 + 5)</b>	<b>6</b>					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

<b>II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)</b>				
<b>Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année</b>	<b>Montants prélevés sur la réserve</b>		<b>Montant de la réserve à la clôture de l'exercice</b>
		<b>Donnant lieu à complément d'impôt</b>	<b>Ne donnant pas lieu à complément d'impôt</b>	

## ⑩ DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :	SIREN	
	Dénomination	

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	284 140
Production vendue :	- Biens	OB
	- Services	OC
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	29 975
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	2 274
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI	
<b>TOTAL I</b>	OM	<b>571 623</b>

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	168 570
Variation de stocks (marchandises)	OO	(1 222)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	87 809
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun	OW	13 278
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabac), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
<b>TOTAL II</b>	OJ	<b>268 437</b>

III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL GENERAL (I - II)</b>	<b>303 187</b>

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et le 330 - CVAE)	SA	303 187
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE		<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Période de référence	du	au
Date de cessation		

## ⑰ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

N° SIREN	403222722
Dénomination de l'entreprise	GARAGE L'AUTO-ENTENTE
- N°, Type et nom de voie	AVENUE DE SAINT-SEVER
Adresse : - Code postal	40280
- Ville	SAINTE-PIERRE-DU-MONT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes <b>morales</b> de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes <b>physiques</b> de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	384

## I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Adresse :	N° et Voie		Commune	<a href="#">Pays</a>	<input type="text"/>
	Code postal				

## II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	M	Nom patronymique / Prénom	BOUAKAZ PATRICK		
Nom marital		% de détention	99.74	Nb de parts ou d'actions	384
Naissance :	Date	14/09/1967	N° Département	65	<a href="#">Pays</a> FR <input type="text"/>
	Commune	TARBES			
Adresse :	N° et Voie	1 ALLEE DE FATIGUE		<a href="#">Pays</a>	FR <input type="text"/>
	Code postal	40000	Commune	MONT DE MARSAN	

## RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/03/2017

Néant 

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
N° SIREN			
Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
N° SIREN			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt			Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi			7 713
Réduction d'impôt au titre du mécénat			420
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont préfinancement			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			128 557
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt			Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")			
III - CAS PARTICULIERS			
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N			Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois			

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

Exercice clos le 31/03/2017

<b>A . Identification du déclarant</b>			
Forme juridique / Dénomination	SARL	GARAGE L'AUTO-ENTENTE	
Complément de dénomination			
N° SIREN	403222722		
N° de Téléphone	05 58 06 26 55		
Adresse Mail	top-garage@wanadoo.fr		
Adresse	- N°, Type et nom de voie	AVENUE DE SAINT-SEVER	
	- Complément de distribution	745	
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	40280	SAINT-PIERRE-DU-MONT
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	4520A
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			
<b>B . Régime Fiscal</b>			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
<b>C . Périodes</b>			
Date de début de l'exercice ou période N	01/04/2016		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/03/2017		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/03/2016		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
<b>D . Monnaie</b>			
Code monnaie	EUR		

## TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES

### DETERMINATION DES BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/03/2017

#### Identification de la société

Désignation de la société	GARAGE L'AUTO-ENTENTE
Numéro SIREN du principal établissement	403222722
Code NAF	4520A
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville

#### I - Résultats de l'exercice

##### A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficit ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

##### B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

#### II - Bénéfices soumis au taux réduit

g. Montant maximum exigible au taux réduit : 38 120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
<b>TOTAL (h. + i. + j. + k.)</b>	

#### l. III - Bénéfices soumis au taux normal

(a. - c. - h. - i.)

#### m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %

(d. - j. - k.)

**TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES REPARTITION DU CAPITAL**

(art 219 I bdu CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/03/2017

(page 1/2)

**Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	GARAGE L'AUTO-ENTENTE
Numéro SIREN du principal établissement	403222722
Code APE	4520A
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu dit, hameau
	- Code postal / Ville

**PARTICIPATIONS DETENUES PAR D'AUTRES SOCIETES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Désignation de la société participante et adresse de son siège social	% de participation	Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société	% de participation détenu dans la société



**TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES REPARTITION DU CAPITAL**

(art 219 I bdu CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/03/2017

(page 2/2)

<b>PARTICIPATIONS DETENUES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIETES DE CAPITAL RISQUE, SOCIETES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL, OU DES SOCIETES FINANCIERES D'INNOVATION</b>	
<b>Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social</b>	
<b>% de participation</b>	
Forme juridique / Désignation	
Complément de désignation	
- N°, Type et nom de voie	
- Complément de distribution	
Adresse : - Lieu-dit, hameau	
- Code postal / Ville / Pays	

<b>MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE</b>			
<b>Nature de l'opération (1)</b>	<b>Nom et adresse de l'acquéreur</b>	<b>Nom et adresse du vendeur</b>	<b>% de participation</b>

<b>Renvoi :</b>
(1) CE = Cession, SC = Souscription au capital, AN = Annulation, RA = Rachat